

M. Danilo Medina
Président de la République dominicaine
Bureau de la présidence
Saint-Domingue, République dominicaine

Monsieur le président,

Le/La/L' (*nom de votre organisation*) condamne fermement la situation grave de violation des droits humains en République dominicaine, qui touche des milliers de migrants haïtiens et de Dominicains d'ascendance haïtienne ainsi que leurs familles.

En septembre 2013, le Tribunal constitutionnel de la République dominicaine (sentence 168-13) a déclaré que les enfants de migrants en situation irrégulière nés en République dominicaine entre 1929 et 2010 n'avaient jamais eu droit à la nationalité dominicaine et devaient dès lors en être privés.

Depuis lors, le gouvernement mène à bien un processus de régularisation des migrants sur le territoire dominicain et des Dominicains d'ascendance haïtienne, complété par la loi sur la naturalisation (169-14), adoptée sans aucune divulgation et imposant des obstacles et des restrictions bureaucratiques insurmontables, ainsi qu'une augmentation du coût des démarches, auxquels vient s'ajouter la réticence des hôpitaux publics à remettre les actes de naissance. Compte tenu de toutes ces difficultés, les personnes concernées n'ont pas pu respecter le délai de reconnaissance civile fixé au 1^{er} février 2015.

Les autorités ont déjà annoncé le rapatriement de plus de 22 000 personnes, dont la grande majorité en Haïti.

Le 3 février 2015, la Confédération syndicale internationale (CSI) et son organisation affiliée nationale CNUS ont été informées que plusieurs travailleurs haïtiens ou membres de leur famille avaient été privés, dans le cadre du processus de traitement des documents, des éléments attestant leur séjour ou la naissance sur le territoire dominicain, devenant ainsi des migrants sans papiers et faisant dès lors l'objet d'une expulsion imminente et injuste.

Par ailleurs, nous avons été informés que des expulsions forcées avaient été menées dans la communauté de Solares de Milton (province de Barahona). Il a été rapporté que des agents de l'armée ont détenu et obligé, sous la menace de leurs armes, des immigrants et des Dominicains d'ascendance haïtienne à monter dans des véhicules, qui ont ensuite été abandonnés à leur sort à la frontière avec Haïti.

Le gouvernement dominicain a clairement fait preuve d'un manque de volonté politique pour résoudre cette crise humanitaire à laquelle sont confrontés des milliers d'immigrants haïtiens et de Dominicains d'ascendance haïtienne, qui sont actuellement engagés dans un avenir incertain, considérés comme des « résidents » ou des « apatrides », sans citoyenneté légale, privés d'accès à l'éducation, aux soins médicaux et à un travail décent, entre autres droits humains.

Monsieur le président,

Nous condamnons fermement cette situation grave de violation des droits humains en République dominicaine et exhortons votre gouvernement à mettre immédiatement fin aux expulsions massives et arbitraires et à établir une procédure de régularisation juste et transparente.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de notre très haute considération.